

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS :

TROIS MOIS 6 fr.
SIX MOIS 10
UN AN 18

Directeurs : MM. TONY LOUP et H. ALBERT

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON. — 6, QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 6 — LYON.

LES ANNONCES ET RÉCLAMES

sont reçues exclusivement

Chez M. V. Fournier
14, RUE CONFORT, 14

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 4 Septembre 1881

2^e ET 3^e CIRCONSCRIPTIONS DE LYON

Candidat du Comité Central des
Républicains radicaux

BONNET-DUVERDIER

DÉPUTÉ SORTANT

A NOS LECTEURS

Au premier jour, LE RÉVEIL LYONNAIS paraîtra en grand format à 5 centimes et sera imprimé sur une machine rotative, système Marinoni.

En attendant, nous prions nos amis de nous excuser, s'il n'est pas possible de fournir la quantité de journaux nécessaire aux besoins de la démocratie lyonnaise.

FAITS DU DEHORS

Les luttes intérieures ne doivent pas nous faire oublier les faits du dehors. Les frontières sont des portes sur lesquelles nous devons sans cesse avoir les yeux. La République française nous avait habitués à je ne sais quelle hésitation inexplicable et singulière sur la politique suivie par la démocratie. Le mirage d'un passé brillant semblait la séduire, elle était en contradiction formelle avec le génie moderne. L'ambition de faire grand ne vaut pas celle de faire bien. La République française s'abusait.

L'organe du leader des gauches a compris que ces conceptions démodées étaient chimériques; elle parle aujourd'hui avec un réel bon sens, elle s'applique cette fois à défendre une politique plus approfondie,

plus nette, plus en harmonie avec les conditions actuelles de la société française.

Les peuples étrangers peuvent feindre de croire à un danger : toute nouveauté effraye. Ils peuvent, trompés par certains rapports, égarés par de faux rapprochements historiques, nous croire ni changés, ni guéris de notre amour des bouleversements : c'est une erreur indéracinable et naturelle chez des nations sur lesquelles nous sommes en avance depuis plus d'un demi-siècle.

L'Europe reste surprise devant ce spectacle d'un peuple maître de lui-même, maître de ses destinées, assez fort pour résister aux compétitions, proclamant l'égalité des citoyens, supprimant les classes et les castes, déracinant les vieux préjugés sociaux et brisant sans coup férir, par la seule force de scrutin, les obstacles qui s'opposeraient à sa marche sûre, hardie, mais prudente.

La République n'est pas la fille du hasard, sortie d'une révolution et qu'une révolution peut renverser. C'est le résultat de la force des choses : c'est la constitution de la France, constitution conforme aux besoins et aux désirs de la nation, c'est la stabilité assurée. La foule va à la République. Chaque vote nouveau l'affirme. Ce n'est pas un caprice, c'est une nécessité. Les assises de la démocratie sont posées, et les incertitudes qui pesaient sur nos gouvernements depuis les grands jours, n'existent plus. Nos voisins, n'ont pas encore eu leur nuit du 4 août : ils ne peuvent nous comprendre.

Cette transformation intérieure semble parfois alarmer l'Europe monarchique : elle voit un péril dans ce peuple libre, secouant en plein ciel son étendard indépendant. Nos rapports avec les puissances ont cessé d'être les mêmes. Il ne faut point se faire illusion sur nos relations extérieures : la France incomprise met mal à l'aise la vieille Europe.

Cette crainte nous fait pitié. Les journaux officiels et officieux d'au delà les Pyrénées ou le Rhin ou les Alpes croient à des retours vers les idées de conquête : le moindre discours patriotique est prétexte à clameurs amères. Et un Français ne peut

plus crier : Vive la France, sans qu' aussitôt les organes de nos voisins ne prophétisent l'entrée en campagne de quelque nouveau conquérant, tenant en main le glaive de la République française. C'est méconnaître la marche de nos idées; notre métamorphose pour être prodigieuse ne devrait ce nous semble, cependant, moins les étonner.

Le chauvinisme aveugle est mort en France. La politique d'aventures est condamnée; nous avons abandonné le rôle agressif qui nous valut quelques succès jadis, mais qui aujourd'hui n'a plus de sens; nous portons nos regards plus loin. Notre ambition est plus saine. Nous ne gagnerons rien à d'inutiles conquêtes, ni à de vaines augmentations de territoire. Les brillants faits d'armes n'ajoutent rien à la fortune rationnelle et ils créent des héros militaires : héros dangereux et funestes pour les Républiques.

Puisque nos voisins veulent méconnaître le sens de notre réforme, rassurons-les par des actes; que notre politique extérieure n'emprunte rien à l'aventure. Un gouvernement résolument républicain doit être résolument pacifique. On disait, et la République française la première : que notre amour de la paix avait abaissé les cœurs. Non; nous avons toujours et plus que jamais le culte de la patrie; mais nous ne voulons pas continuer les errements des anciens régimes. Il ne sera plus besoin du canon pour nous faire respecter du dehors. On ne fait d'affronts qu'aux faibles. Et la France est une nation forte étant une nation riche. Il ne faut pas que l'Europe nous craigne : il faut qu'elle nous admire.

Nous sommes d'accord avec la République française, quand elle dit que notre rôle est d'initier l'Occident à la révolution démocratique, vers laquelle, du reste, il va irrésistiblement. Notre ambition n'est pas de jeter le lourd glaive de Brennus dans la balance européenne. Nous assisterons aux conseils de l'Europe, comme les représentants du droit. Soucieux des scrupules de chacun, et tout en demeurant fidèles à notre démocratie, respectueux de leurs traditions monarchiques. Nous ne devons pas éveiller des craintes, ni froisser des suscep-

tilités. Modérée au dehors, sagement résolue et prospère au dedans, telle devra être la politique suivie par la République française.

GEORGES LETELLIER.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

DU RÉVEIL LYONNAIS

Par Fil spécial

Les Journaux

Paris, 28 août 1881

Les Débats reconnaissent que l'Union républicaine est désormais prépondérante. Elle devra montrer si elle est un groupe gouvernemental.

La République française dit : Nous devons tendre à l'état des pays républicains où la forme de gouvernement ne se discute plus.

Le Voltaire pense que les intransigeants deviendraient dangereux seulement dans le cas où la République progressive ne réaliserait pas les réformes nécessaires.

La Justice critique la Constitution en ce que, si un incident exigeait la convocation immédiate du Parlement, on donnerait aux députés récemment évincés par le suffrage le droit de parler au nom de la France.

Le Clairon croit savoir qu'au prochain conseil des ministres, M. Ferry soutiendra et fera sans doute prévaloir cette thèse que l'élection de la nouvelle Chambre a dissous l'autre ipso facto.

— Malgré le luxe de précautions inutiles prises par le colonel Négrier pour atténuer l'effet moral de la destruction du tombeau de Sidi-Cheik, il paraît que cet officier supérieur a agi de sa propre initiative, et a encouru de ce fait une grande responsabilité. On se berne, quant à présent, à espérer qu'il sera possible de réparer le mal dont cet excès pourrait être cause.

On lit dans Paris-Journal, à propos de l'élection de Charonne : « Jusqu'au moment même où le dossier de cette élection a été remis à la commission de recensement, M. Hérodé l'a gardé en sa possession, dans son cabinet. Il avait lui-même fait tout le travail des chiffres, et averti M. Gambetta des résultats que ce travail ont donnés. M. Gambetta attendait, sans doute, les informations que devait lui fournir le préfet de la Seine pour communiquer sa lettre de désistement aux journaux. Un des membres de la commission a protesté contre cette immixtion très marquée du préfet de la Seine dans l'opération. »

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS 2

PAS-DE-CHANCE

HISTOIRE D'UN ENFANT PERDU

PROLOGUE

L'HOMME AU CHIEN NOIR

I

La mère, en parlant ainsi, tordait ses mains amaigrées sur son pauvre lit d'accouchée, les yeux fixés tour à tour sur une grossière statuette en plâtre de la Vierge qui ornait la cheminée, et sur son fils que le malheureux père tenait dans ses bras.

Il se promenait de long en large, s'arrêtant parfois pour regarder l'enfant que le croup étreignait; puis se remettant en marche, par soubressauts, par saccades, comme s'il eût voulu empêcher la mort d'approcher.

— Jean, dit encore l'accouchée, je viens de faire le vœu que si le bon Dieu nous laisse notre enfant, nous irons faire mes relevailles au couvent de la pierre qui vive, les pieds nus.

— C'est dit, répondit Jean, qui avait sur les joues deux grosses larmes.

La camériste était pauvre d'aspect; mais elle ne savait point la misère.

Ses meubles étaient propres; il y avait du feu dans l'âtre et sur un bahut un gobelet d'argent que le malheureux père avait inutilement approché plusieurs fois des lèvres serrées de l'enfant.

Ce gobelet était le présent de la châtelaine à la femme de Jean, son jardinier.

Ils étaient jeunes tous deux, le mari et la femme, et ils s'étaient épousés il n'y avait pas encore un an.

Madeleine était la plus jolie fille du canton; Jean en était le meilleur sujet.

Quand il les voyait le dimanche entrer à la messe du village, le vieux curé disait :

— Voilà la sagesse et le travail qui sont accouplés !

Jean regardait son enfant avec un sombre désespoir.

— Il me semble qu'il crie moins fort, dit la mère.

— Oui, balbutia Jean.

— Peut-être bien que la sainte Vierge nous a déjà exaucés et qu'il va guérir.

— Peut-être bien, dit le pauvre père affolé. Mais il sentait bien que son fils allait de plus en plus mal.

— Si tu le mettais dans son berceau ? dit la mère.

Jean posa l'enfant qui se débattait dans les convulsions, sous la crêpe de la barcelonnète toute neuve qu'il avait achetée à la dernière foire.

— Qui sait, continua Madeleine, s'il ne boirait pas maintenant ?

Jean alla chercher le gobelet et l'approcha des lèvres de l'enfant.

O miracle ! l'enfant but et cessa de crier.

Le père et la mère poussèrent un cri dans lequel passa leur âme tout entière.

— O sainte Vierge ! murmura Madeleine, avez-vous donc déjà entendu nos prières ?

Le père s'agenouilla et se mit à bercer l'enfant doucement.

La mère, épuisée, retomba sur son oreiller et ne parla plus.

L'enfant avait cessé de crier.

— Je crois qu'il dort, dit Jean tout à coup.

— Oh ! la Vierge est bonne pour les pauvres gens ! murmura Madeleine.

Elle, courbée sous une invincible lassitude, elle ferma les yeux.

Le père berçait toujours.

Au dehors, l'ouragan faisait entendre sa grande voix, et les éclairs passaient livides à travers les vitres.

En même temps aussi, la joie du château arrivait par bouffées dans la chaumière désolée.

— Mme la baronne est bien heureuse, elle ! soupira Jean, qui continuait à bercer son fils. Les deux enfants sont nés le même jour... et peut-être que le mien...

Il n'acheva pas, car on frappa doucement à la porte.

— Ah ! c'est le médecin, pensa Jean. Le saint homme de Dieu marche par tous les temps, quand on a besoin de lui.

Et il alla ouvrir.

Madeleine s'était endormie.

La porte ouverte, un homme entra, et, derrière l'homme, un chien.

Jean recula avec effroi.

— Mon ami, dit l'homme au chien noir, j'ai faim, j'ai soif et je suis las. Voulez-vous me donner l'hospitalité ?

Mais Jean répondit :

— Je n'ai qu'un lit dans lequel ma femme vient d'accoucher; mon enfant va peut-être mourir, et depuis hier, je n'ai pas songé à faire la moindre provision. Si vous voulez être bien reçu, montez au château. On a baptisé le petit aujourd'hui; il y a nombreuse et riante compagnie. Vous aurez votre part du festin.

L'homme et le chien fixèrent leurs yeux étincelants sur le berceau.

Le chien, toujours muet, était resté sur le seuil.

— Mon ami, reprit l'homme au chien, je meurs de soif; me refuserez-vous un verre d'eau ?

Jean se leva d'après du berceau, alla prendre sur le bahut le gobelet d'argent et et y versa le fond d'une bouteille qu'il avait sous la main.

L'homme but d'un seul trait.

Puis il rendit le verre à Jean.

— Merci, dit-il.

Et il s'en alla tirant la porte et suivi par le chien.

L'homme et le chien avaient fait si peu de bruit que Madeleine ne s'était point éveillée.

Alors, Jean, qui était tout ému de cette visite inattendue, s'agenouilla de nouveau auprès du berceau.

(A suivre.)

LA QUESTION TUNISIENNE

Paris, 8 août. — On télégraphie de Londres à la Liberté :

« Il est manifeste qu'il y a ici un parti de plus en plus enclin à exploiter la question tunisienne et celle des traités de commerce, pour pousser l'Angleterre à prendre une position prépondérante en Egypte et amoindrir l'influence française. »

« Voici maintenant qu'on veut voir l'action de la France dans les difficultés qui existent entre le khédive et son armée. Ce qui paraît certain, c'est que l'entente est complète entre l'Angleterre et l'Italie, en ce qui concerne les développements de l'influence française dans la Méditerranée. »

« On annonce que la flotte britannique va être renforcée dans la Méditerranée. La nécessité de surveiller ce qui se passe en Egypte en est le prétexte. »

La situation à Tunis

Tunis, 28 août. — La population française réclame la présence d'un navire français dans les eaux de Sousse.

— Des mesures sont prises, à Tunis et à Sousse, contre une attaque éventuelle des insurgés.

L'Engagement d'Hammamet

Tunis, 28 août, soir. — L'engagement qui a eu lieu avant-hier, près d'Hammamet a commencé par une attaque de nuit. Cinq cents Arabes essayèrent de surprendre le camp français.

Le commandant français les contint jusqu'au jour, puis engagea vivement l'action, qui dura jusqu'à deux heures après-midi.

Les Arabes prirent la fuite, perdant plusieurs centaines de tués et de blessés, parmi lesquels se trouvaient Ha-Jadi, le chef des malfaiteurs.

Les pertes françaises sont évaluées à quarante, mais ce nombre paraît exagéré.

DÉPÊCHES POLITIQUES

Nouvelles inexactes

Paris, 28 août. — Il est inexact que M. le président de la République doive rentrer à Paris le 6 septembre à fin de présider une délibération du Conseil des ministres sur le choix d'une date pour la convocation de la nouvelle Chambre. Rien n'indique, d'ailleurs, que le gouvernement devra s'occuper de cette question avant l'expiration des pouvoirs de l'ancienne Chambre.

Il est inexact également que M. Constans renonce à son siège de Bagnères-de-Bigorre en faveur de M. Granet.

La Candidature Granet

Les conseils généraux républicains de l'arrondissement de Florac (Lozère) ont décidé de demander à MM. Belon et Boyer de se désister en faveur de M. Granet, ancien préfet de la Lozère.

Les Conseils généraux

Les conseils généraux du Pas-de-Calais, de la Haute-Marne, des Alpes-Maritimes, de la Savoie, du territoire de Belfort, de l'Orne et de la Charente-Inférieure, ont clos leur session hier soir.

Un certain nombre d'autres assemblées départementales, notamment celles du Jura et de l'Oise, se sont ajournées jusqu'après les élections de ballottage.

M. Gambetta à Honfleur

On lit dans le Courrier du Soir : « Les intimes de M. Gambetta disent que celui-ci se propose de prononcer à Honfleur un discours qui serait en quelque sorte le programme des seules réformes que devra effectuer la nouvelle Chambre, parmi toutes celles énoncées dans les professions de foi électorales. On ajoute qu'il y sera fait allusion à la courte existence qui attendrait cette nouvelle Chambre. »

M. Gambetta ministre des finances

On lit dans le Télégraphe : « On prétend, mais nous ne reproduisons ce bruit que sous toutes réserves, que M. Gambetta prendrait la portefeuille des finances dans la prochaine combinaison ministérielle. »

L'affaire Clémenceau-Séréno

Les témoins de M. Clémenceau, MM. Georges Perrin et Ménard-Dorian, se sont rendus hier dans les bureaux du Petit Méridional de Montpellier, demandant à M. Séréno une rétractation et une réparation. M. Séréno répondit que son journal répondrait dans la matinée par une note.

Les témoins, ne voulant pas traiter directement avec lui, se retirèrent.

La note du Petit Méridional maintient énergiquement les termes employés contre M. Clémenceau et refuse la réparation demandée, disant :

M. Clémenceau a cherché à nous voler notre honneur : on ne se bat pas avec un voleur d'honneur.

Le député de Dinan

M. Dagorne, ancien supérieur du petit séminaire de Dinan, — dans lequel le fameux Perquis s'est illustré par une série nombreuse d'attentats à la pudeur sur une douzaine de petits garçons, — a été élu par 5,713 voix contre 5,482 obtenues par M. Even, député sortant républicain.

Si les renseignements qui nous arrivent sont exacts, — et nous avons lieu de le croire, — un certain nombre de manœuvres électorales ont été relevées à la charge des amis et des agents de M. Dagorne.

Il y aurait, paraît-il, plus qu'il n'en faut pour justifier l'invalidation de ce singulier député clérical dont la candidature a pour origine le retentissement des aventures scandaleuses qui ont valu à l'abbé Perquis quinze ans de travaux forcés.

De nombreuses protestations se signent contre cette élection, qui sera vraisemblablement invalidée.

L'ÉTAT DU PRÉSIDENT GARFIELD

New-York, 28 août. — Le gonflement de la parotide n'a pas diminué. Le pus continue à s'écouler par l'oreille droite.

Les médecins regardent la situation comme très critique.

Une dépêche de Washington, adressée au Times, annonce que, si le président vient à mourir, le cabinet entier est décidé à donner sa démission.

Le nouveau président, M. Arthur, n'accepterait pas toutes les démissions ; il garderait MM. Hunt et Lincoln. M. Blaine serait remplacé par M. Hamilton Fish.

ITALIE

Rome, 28 août. — La Riforma consacre encore un article à M. Gambetta, qu'elle présente à ses lecteurs comme devant prendre prochainement la présidence du conseil en même temps que le portefeuille des affaires étrangères. Tout en exprimant l'avis que la politique intérieure de M. Gambetta n'exercera aucune influence sur l'Italie, la Riforma déclare que la future politique extérieure de M. Gambetta se présente sous des aspects extrêmement inquiétants, parce que cet homme d'Etat, sacrifiant ses anciennes sympathies pour l'Italie, ne cherche qu'à faire oublier son origine italienne.

An lieu de faire la guerre de revanche contre l'Allemagne, Gambetta essaierait de faire une guerre de conquête contre l'Italie.

Les lettres très amicales que M. Gambetta continue d'écrire aux ministres du roi Humbert ne seraient qu'un moyen de cacher son jeu. La Riforma conclut en disant que le pouvoir suprême entre les mains de Gambetta signifierait, de la part de la France, une politique hostile à l'Italie. C'est pourquoi cette dernière puissance ne devrait rien négliger pour former, avec l'Angleterre et l'Espagne, une alliance contre la France.

Un Procès scandaleux

Un procès scandaleux, qui sera le pendant de la fameuse affaire Libri, va se dérouler prochainement devant les tribunaux de Rome.

Le procureur du roi vient de citer devant la cour d'assises :

1° L'abbé Bartolucci, bibliothécaire assistant de la bibliothèque Victor-Emmanuel, pour vol qualifié ;

2° Le bibliothécaire Podesta, pour fraude qualifiée ;

3° M. Castellani, bibliothécaire en chef, pour négligence dans l'administration ;

4° Et enfin M. Silvis Bocca, chef de la grande maison de librairie Bocca et C^{ie}, pour fraude qualifiée.

Ce procès est appelé à avoir un très grand retentissement, d'autant plus qu'il touchera, par certains côtés, à la politique.

Les affaires de Marseille

Le Fanfulla du 25 assure que le ministre des affaires étrangères aurait donné des instructions au chargé d'affaires de l'ambassade italienne à Paris, à l'effet de demander au gouvernement français la publication des résultats de l'enquête sur les événements de Marseille.

Le journal italien ajoute que le gouvernement français, cependant, ne paraîtrait pas disposé à se rendre à ce désir.

ALLEMAGNE

Les Socialistes allemands

Dans un discours prononcé à Zurich, M. Liebknecht dit qu'il croit que le prince de Bismarck est entraîné dans l'engrenage du socialisme, mais que le socialisme ne peut réussir que par la voie démocratique. Il faudrait que le chancelier révoquât la loi contre les socialistes ; qu'il supprimât les dépenses militaires ; bref, qu'il se convertît.

Comme socialiste d'Etat, le prince de Bismarck échouera, aucun socialiste ne baisera la main qui a signé les lois d'exception contre les socialistes.

Altona, qui doit aussi entrer dans l'union douanière et qui demandait de conserver un port libre, comme Hambourg, a reçu du ministre des finances une réponse négative.

Maladie de l'Empereur Guillaume

Une dépêche de Berlin publiée par le Daily News du 27, et que nous signalons sous toutes réserves, annonce que l'empereur d'Allemagne est sérieusement indisposé.

Les dernières nouvelles reçues de bonne source présentent son état comme peu rassurant.

L'empereur Guillaume a souffert des suites d'une indigestion qui vient de se compliquer et son voyage à Berlin a été ajourné.

RUSSIE

La Préfecture de Saint-Petersbourg

Saint-Petersbourg, 28 août. — La préfecture de Saint-Petersbourg sera prochainement supprimée dans sa forme actuelle et remplacée par deux subdivisions : la préfecture proprement dite et la préfecture de police, ainsi que cela a lieu à Paris. Le grand-maitre de la police de Moscou, le général major Nozloff, remplacera le général Baranoff comme préfet de police. Le gouvernement s'occupe de la révision du règlement des pensions.

GRÈCE

Incendie d'un village par les Turcs

Athènes, 28 août. — Les troupes turques, en évacuant la troisième zone, ont mis le feu au village de Kaitza, qui a brûlé tout entier à l'exception de l'église et d'une maison.

Le délégué grec a protesté auprès de la Commission internationale contre cet acte barbare.

La Commission a engagé les autorités turques à faire une enquête et à châtier les coupables.

M. Condouriotis a reçu de son gouvernement l'ordre d'agir auprès de la Porte, de concert avec les autres représentants des puissances, afin que pendant l'enquête on fit en sorte que de pareils faits ne pussent se renouveler.

LES FUTURS MINISTRES

Il fallait s'attendre aussitôt après les élections, à la publication de listes plus ou moins fantaisistes, au sujet de la composition du futur ministère.

C'est ce qui est arrivé. Nous avons publié hier une de ces listes ; nous en publierons d'autres — toujours à titre de simples renseignements.

Constatons d'abord avec quel ensemble on parle déjà du futur ministère.

Les électeurs du 21 août ont creusé la fosse du ministre Ferry, la succession est ouverte — et si M. Ferry lit en ce moment les journaux, il peut s'écrier comme certain personnage d'une pièce du théâtre contemporain : « Mais on ne parle que de ma mort là dedans ! »

Laissons de côté l'oraison funèbre de rigueur. Nous l'avons faite si souvent — avant décès — qu'il nous paraît inutile d'y revenir.

Le ministère Ferry était depuis longtemps condamné à périr. Il a précipité les élections pour être sûr de pouvoir les faire ; si le suffrage universel eût été consulté un mois plus tard, il n'est guère probable que M. Ferry et ses collègues fussent restés au ministère vingt-quatre heures de plus. La Chambre — après avoir si souvent repêché le cabinet, — commençait à trouver qu'elle n'était pas assez récompensée de ses nombreux actes de sauvetage. Le pays en avait assez.

On peut dire du ministère Ferry que vers la fin de la session, il est resté au pouvoir malgré la Chambre, qui le subissait encore par faiblesse, malgré le pays qui avait, depuis longtemps, signifié ses volontés.

Peut-être M. Ferry et ses amis espéraient-ils obtenir, le 24 août, un vote de confiance.

Peut-être espéraient-ils que le pays approuverait leur politique timide, hésitante, leur politique de compromission et de faiblesses, le pays a répondu à leur appel par une condamnation sévère.

Il faut donc quitter la place.

Il le faut, — dans l'intérêt de la République.

Il le faut, — pour l'avenir des institutions que la France s'est données.

Qui prendra la succession de M. Ferry ? Le nom de M. Gambetta est naturellement sur toutes les lèvres.

Pour nous qui nous occupons fort peu des personnes et qui nous en tenons seulement aux principes ; pour nous, qui avons horreur de la politique de personnalités, le nom du futur président du conseil des ministres nous importe peu.

Ce que nous demandons — c'est l'application du programme radical qui a toujours été le nôtre.

Ce sont des réformes nécessaires, toujours réclamées par l'opinion publique, mais toujours ajournées.

C'est une République entourée d'institutions républicaines assez fortes pour la défendre contre toutes les entreprises de la réaction.

C'est un gouvernement de liberté, d'égalité, de solidarité qui ne ressemble pas à s'y méprendre, à une monarchie.

Est-ce donc si difficile à obtenir ?

Est-ce que dix années de République plus ou moins libérale ne sont pas une préparation plus que suffisante à l'avènement de la République telle que nous la souhaitons, avec un programme républicain, avec cet ensemble de réformes nécessaires, urgentes, indiquées par M. Louis Blanc ?

Que nous importe le nom du futur chef de cabinet ?

Quel qu'il soit, la France républicaine sera avec lui s'il est assez fort, assez habile, assez éloquent pour obtenir les réformes nécessaires.

VERNAY.

Le Désistement

DE

MM. THIERS ET CRESTIN

Ce n'est certes pas d'hier que date cette coutume introduite avec l'idée de discipline dans nos mœurs républicaines, et qui consiste, pour tout candidat non élu à un premier tour de scrutin, à ne point continuer la lutte contre un candidat de même parti, quand ce concurrent a un nombre de voix supérieur au sien.

Ainsi, et conformément à ce principe, voyons-nous dans toutes les circonscriptions de ballottage des républicains, sans distinction de nuance, céder la place à d'autres républicains comme eux que le suffrage universel dans une première manifestation leur a préférés.

Ainsi font après ceux déjà cités :

A BORDEAUX

M. Trarieux, député sortant de la 5^e circonscription en faveur de M. Cazauvieuille, comme lui républicain.

A VERDUN

M. Maury, en faveur de M. Pouvinier, comme lui républicain.

A COUTANCES

M. Fourny, en faveur de M. Regnault, comme lui républicain.

A ÉPERNAY

M. Chaudou en faveur de M. Blaudin, député sortant, comme lui républicain.

Dans ces différentes villes, les uns opportunistes, se désistent au profit de radicaux, les autres socialistes ou intransigeants, au profit de modérés.

ET A LYON ?

MM. Thiers et Crestin ne sont pas opportunistes puisqu'ils l'ont déclaré et qu'ils n'agissent pas, du reste, à la mode opportuniste qui est de se désister.

Socialistes, il n'en faut pas parler. Indépendants, encore moins, on dépend du Comité central.

Jusqu'à leur désistement donc, nous savons à n'en plus douter, ce que ces messieurs ne sont pas, mais en attendant ledit désistement nous voudrions bien apprendre ce qu'ils sont.

J. GUYOT.

LES

DÉFENSEURS DE MOSSIEU THIERS

GALERIE CONTEMPORAINE ÉLECTORALE

M. THIERS

Parmi les défenseurs de Mossieu Thiers candidat à la députation, nous devons placer en première ligne M. Thiers, lui-même, conseiller général, ancien capitaine du génie.

Il nous a été rapporté, en effet, que dans toutes les réunions cloîtrées, ménagées et aménagées par le comité Chambard, au profit de l'élu de ses rêves, M. Thiers, ce dernier s'est surtout attaché à perdre son concurrent dans l'esprit de ses auditeurs, chose rendue d'autant plus facile par l'absence du citoyen Bonnet-Duverdier, qui lui se maintenait ainsi dans la tradition démocratique excluant tout débat fermé.

M. Thiers, pour charmer ses auditeurs, se livrait, nous dit-on, à des passes aussi amusantes que peu périlleuses pour lui, et ne manquait jamais de terminer chaque boniment par le prenez mon avis d'usage. Mais cette glorieuse lutte en champ clos, contre un adversaire absent ne pouvait suffire à l'humeur belliqueuse du redoutable champion du comité Chambard ; pour faire passer sa hardiesse en proverbe Mossieu Thiers n'a trouvé rien de mieux qu'imiter certains braves qui chantent pour se rassurer. Et voici sa chanson sous forme de lettre :

« Citoyens

« Vous m'avez honoré de vos suffrages dimanche dernier, je vous en remercie.

« Quelques voix nous ont manqué pour assurer notre commune victoire contre les coalisés inavouables ! Courage mes amis. La vieille honnêteté lyonnaise aura le dessus, soyez-en certains.

« Je vous donne rendez-vous au dimanche 4 septembre.

« Merci encore une fois et à vous.

« E. THIERS.

« Conseiller général. »

Ce vous a pour de bon un air de crâne-rie militaire qui plaît, charme, enchante. Ce « coalisés inavouables » est-il assez gros de mépris, fait-il assez rêver malgré soi à ces preux du second empire, criant de chasser la canaille et de balayer la place. Et encore ce « courage mes amis ! » destiné à produire sur les électeurs le même effet que produisait sur les préteurs de 51 le « nous boirons après » des Saint-Arnaud et autres sabreurs de foule.

Mais à la santé de qui boira-t-on au 4 septembre, s'il vous plaît, cher Monsieur ? — A celle du vainqueur, à la mienne. — Parbleu, la République ça passe après, comme les mandats et les principes. Allons, une bonne fois, parlons franc, au lieu de crier aux « coalisés inavouables » venons donc nous avouer en réunion publique ; là, un peu pour qu'on nous voie et nous juge à découvert. Donnez vite le jour l'heure, et l'on sera au rendez-vous. Mais vous, pour Dieu, n'y manquez pas.

L. POUCHET.

HONNETÉTÉ POLITIQUE

Qui n'a pas encore présentes à la mémoire les phrases prononcées sans cesse en manière d'objection irréfutable à chaque demande de réformes faites par la partie avancée de la Chambre défunte.

C'était comme une horloge réglée et sonnant toujours la même heure. — Vous voulez des réformes vous, mais le pays n'en veut pas ; vous voulez la séparation de l'Église et de l'État, mais s'est-il produit à ce sujet un grand mouvement d'opinion — Vous désirez la révision de la Constitution, ce peut être juste, toutefois attendons le prochain verdict, le suffrage universel donnera son avis et nous le suivrons.

Quant au scrutin de liste, c'était différent c'était une toute autre affaire, du moment que M. Gambetta n'était pas intéressé, tout le monde en devait vouloir, car il importe peu que le pays soit « Gambetta », il suffit que Gambetta soit le pays. Demandez plutôt au *Petit Lyonnais* et au *Lyon-Républicain*.

Mais revenons aux autres questions ou M. Gambetta n'était pas intéressé. Ma foi, devant cette hostilité systématique, que faire ? — Va pour la prononciation, va pour le grand mouvement d'opinion, va pour la volonté du pays, il y a assez longtemps qu'on le fait parler, dire beaucoup de choses qu'il ne pense pas et taire la plupart de celles qu'il pense nous ne serons pas fâchés de l'entendre une fois s'exprimer tout seul. Un jour en plus, un jour en moins, ne font pas compte, on attrapera bien le bout du mystère. C'est là ce que nous répondrons, de guerre lasse, aux grands et petits sophistes politiques.

Eh bien ! ça y est maintenant, les programmes sont nets et catégoriques, ceux qui les ont acceptés, s'empresseront de les appliquer, on va pouvoir mettre enfin la main à la pâte. Vous croyez ça, naïfs enfants, rendez-vous vite un brin, l'instant du réveil n'est pas encore venu. Vous vous étiez imaginés de crier bien fort pour être entendus ; eh bien ! apprenez de par le *Temps* qu'il eût mieux valu parler tout doucement plutôt que, quel que soit votre ton, on ne vous écouterait bien que quand et comme on le voudra.

« Entraînés par l'exemple, par les besoins de la lutte, par les exigences de leurs comités ils (les mandataires) ont souscrit des programmes qu'ils n'auraient pas spontanément rédigés... »

« Nous n'ignorons pas combien, en pareille circonstance, le candidat du lendemain ressemble peu à celui de la veille, et quel embarras lui causent après le triomphe, les promesses dont il était si prodigue à l'heure du doute et du combat. Nous savons aussi combien ces programmes électoraux deviennent importants à ceux qui les ont souscrits lorsque les réalités de la vie parlementaire les ramènent à une plus juste appréciation du possible et du raisonnable. »

« Veut-on savoir à quoi se résume cette théorie nouvelle ? Le voici : »

« Quand les élus prennent des engagements, ce n'est ni par conviction ni par devoir, mais dans l'espoir de capter des suffrages. »

Leur premier soin en arrivant à la Chambre est de chercher un moyen, le plus sûr, le plus facile de mettre à néant leurs promesses.

Très bien, mais le moyen, de quelle façon atteindre ce double résultat : se moquer de ses électeurs et s'assurer, par ce fait, de plus sûr eux titres à leur gratitude.

Ce moyen est tout ce qu'il y a de plus simple et élémentaire. Le *Temps* le connaît lui et n'en fait pas un secret.

« Il suffirait pour les dégager à leurs propres yeux et aux yeux de leurs commentateurs d'une grande autorité politique qui se chargerait de faire le départ entre le possible et la chimère, et qui s'imposerait à eux parce qu'elle s'imposerait au pays tout entier par la force du sens pratique et de la raison. »

Nous avons tous bien compris — l'autorité politique Gambetta qui écarterait la chimère, c'est-à-dire le rêve de presque un siècle devenu enfin réalisable — qui s'imposerait par le sens pratique du Machiavel ou du despote — et la raison du plus fort.

Oh, oh, un instant — la mesure commence à être comble — que le *Temps* et ses théoriciens y prennent garde — elle pourrait bien déborder et nous ne répondrions plus alors du genre de traitement réservé par le pays à des faussaires d'un cœur si léger.

DUVIVIER.

NOS ÉLECTIONS

On nous annonce une manœuvre de la dernière heure que prépare le comité Thiers.

Samedi matin paraîtra une brochure contenant un tissu de calomnies et d'infamies contre le candidat du comité central radical, l'honorable citoyen Bonnet-Duverdier.

Les électeurs sont prévenus.

Quelle différence y a-t-il entre les programmes de MM. Bonnet-Duverdier et Thiers ?

M. Bonnet-Duverdier est pour la diminution du service militaire.

M. Thiers est pour le maintien des armées permanentes.

M. Bonnet-Duverdier veut la paix.

M. Thiers veut la guerre.

Électeurs, rédezchissez !

M. de Verninac, candidat républicain dans le Lot, n'a obtenu que six voix de moins que son concurrent M. Calmon. Obéissant à la discipline républicaine, il s'est désisté en sa faveur.

MM. Thiers et Crestin, en imposante minorité, n'ont pas encore retiré leur candidature.

Il est vrai que moralement elles n'existent plus.

Ch. GRAND.

RÉUNIONS ÉLECTORALES

2^e CIRCONSCRIPTION

Les électeurs de la 2^e circonscription du Rhône, sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu le jeudi 1^{er} septembre à 8 heures, du soir, à l'Alcazar.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à cette réunion.

La Commission exécutive.

3^e CIRCONSCRIPTION

Les électeurs de la 3^e circonscription, et notamment des quartiers de la Mouche, les Rivières, le Grand-Trou, sont invités à une réunion publique qui aura lieu le lundi 29 août, à 7 heures 1/2 précises du soir, chez le citoyen Fayolle, route de Vienne, 93.

RÉUNION A L'ÉLYSÉE

Les électeurs de la Guillotière, sont convoqués à une réunion publique qui aura lieu ce soir lundi, à 8 heures 1/2, salle de l'Élysée, rue Basse-du-Port-au-Buis.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Crestin est invité à cette réunion.

Mercredi, 31 août, à 8 heures 1/2, grand meeting électoral (réunion publique), dans la vaste salle de la Fanfare de Villeurbanne, place des Maisons-Neuves.

Les électeurs de Villeurbanne, la Cité, les Charpennes, Cusset, Monplaisir, Montchat, la Villette et le Sacré-Cœur sont instamment priés de s'y rendre.

Le citoyen Bonnet-Duverdier y assistera et tous les autres candidats sont invités.

La Commission :

Fays, conseiller d'arrondissement, Mallet, Darnon, Simplex, Mardon, Pupy, Josset fils, Faure jeune.

CONVOCACTION DES DÉLÉGUÉS

Les délégués du comité central de la 2^e circonscription du Rhône, siégeant chez le citoyen Lombard, rue Tronehet, 45, sont priés d'assister à une réunion ce soir, 29 août, à 8 heures.

La Commission exécutive.

SECTIONS DU CLOS BISSARDON ET DE CUIRM

Une réunion publique aura lieu au clos Bissardon pour les électeurs des deux sections, jeudi prochain, à 7 heures 1/2 du soir.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à la réunion.

La Commission,

Terret, Renouard, Tony Loup, Dubost, Clertan, Mercier, Berne, Maillard, Clere, Gippet.

SECTION DE SAINT-CLAIR

Les électeurs de la section sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu jeudi prochain, à 9 heures du soir.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à la réunion.

La Commission,

Jules Verd, Hallet, Guiffroy, Drevet, Bardeau.

COMMUNICATIONS ÉLECTORALES

A MM. Thiers et Crestin

Un des journaux qui s'occupe actuellement du ballottage, qui aura lieu dans huit jours, le *Globe*, prêche la discipline et enjoint aux candidats républicains de se démettre en faveur de

celui de ses concurrents de leur nuance qui a obtenu le plus de voix. A ce sujet, il signale et relève l'attitude incorrecte du *Sicéle*, qui soutient dans le dix-septième arrondissement la candidature de M. le colonel Martin contre M. Villard, qui cependant l'a distancé au premier tour.

Le *Globe* est un journal de M. Gambetta.

MM. Thiers et Crestin sont donc condamnés par M. Gambetta.

DERNIÈRE HEURE

Attaque de la colonne Corréard
Tunis, 28 août. — Le colonel Corréard levant le camp d'Esbain le 26 août pour marcher sur Hammamet, a été attaqué par 1.200 cavaliers arabes. Nos troupes repoussèrent l'attaque, le combat dura trois heures, un Français a été tué et trois blessés.

Le chiffre connu des Arabes tués est de quinze, les blessés sont en nombre considérable.

Voyage de M. Gambetta en Normandie
Paris, 28 août. — L'ordre du prochain voyage de M. Gambetta en Normandie est arrêté pour le 4 septembre. Il ira au Neubourg, et le 6 il sera à Honfleur. Il terminera son voyage par Elbeuf.

Tamponnement d'un Train
Paris 28 août. — Un train de la ligne de l'Est, de Belfort à Paris, arrivant à Paris, a été tamponné à 1 heure, près de Jussey (Haute-Seine), par un train de marchandises.

Il y a un mort et quatre blessés, dont un grièvement.

Départ de Troupes
Saint-Brieuc, 28 août. — Deux cent dix hommes, vingt officiers du 118^e de ligne, en garnison à Guingamp, se disposent à partir pour l'Algérie.

L'ordre de départ est attendu aujourd'hui.

Nomination de M. Bardoux
Paris 28. — On parle dans les cercles politiques de la nomination de M. Bardoux au poste d'ambassadeur auprès du Vatican, en remplacement de M. Desprez.

Discours de M. Gambetta
Paris 28 août. — Aujourd'hui, au cirque d'Hiver, une conférence a été faite par M. Paul Bert, au profit des écoles et bibliothèques, sous la présidence de M. Gambetta.

La salle était comble, 3.000 personnes environ.

M. Gambetta a prononcé un grand discours politique.

CHRONIQUE LOCALE

Voici la lettre que M. Guyot a adressée au président du Comité électoral de la 1^{re} circonscription de l'arrondissement de Villefranche :

Mon cher président, « Nos élections faites avec un succès inespéré, laissez-moi vous remercier, vous et vos collègues du Comité électoral, de la peine que vous avez prise et du patriotique dévouement dont vous avez témoigné. L'absence de concurrent rendait votre tâche plus difficile et vous avez pu craindre que, par indifférence, les électeurs ne s'abstinsent en trop grand nombre. Il n'en a rien été heureusement : notre circonscription a continué à bien mériter de la démocratie et de la République. »

Si, un instant, il y a eu entre nous un léger malentendu, la faute en est à moi qui aurais dû le prévoir et vous en signaler la possibilité. En effet, toujours et partout, les candidats sont admis à la discussion du programme (quand on juge à propos, toutefois, d'en imposer un au mandataire), et c'est précisément de cette discussion que résulte le choix définitif du candidat, qui se présente alors dans les réunions publiques, le programme du comité à la main et prêt à le défendre ; c'est la seule manière de sauvegarder à la fois la souveraineté du mandat et la dignité du mandataire. De ceux qui acceptent tous les programmes les yeux fermés, comme de ceux qui promettent l'impossible, la démocratie doit et devra toujours se méfier.

« Mais oublions tout cela, et ne pensons plus qu'à faire progresser rapidement la République dans la voie des réformes possibles et de la liberté vraie. »

Encore une fois, merci à vous et à vos collègues du comité qui voudront bien se charger de transmettre aux républicains de la circonscription l'expression de ma vive gratitude et de mon inaltérable dévouement.

E. GUYOT, député du Rhône.

Rappelons, à propos de la chasse, les dispositions principales de la loi relative à la conservation des oiseaux.

La chasse des oiseaux de passage n'est permise que pendant le temps où la chasse des autres espèces de gibier est ouverte. Il est interdit de faire usage de lacets et de pièges.

Cependant la pie, le corbeau, le faucon (hobereau, émerillon et crécerelle), le balbuzard fluviatile, le pygargue ordinaire, l'autour vulgaire, l'épervier, le milan royal, la buse commune, le buzzard (des marais et saint-marlin), la pie grièche grise, la corneille noire et martelée et le pigeon ramier peuvent être détruits à l'aide de pièges pendant le temps où la chasse est close, par le propriétaire, possesseur ou fermier, sur ses terres ou récoltes seulement.

Le 12^e de ligne qui était à la Valbonne a quitté le camp, hier matin, pour se rendre à Lyon.

M. Bovier-Lapierre, un des élus du 21 août, sera fort surpris en lisant le *Rappel*, d'apprendre qu'il a dû commencer par la scène théâtrale avant d'arriver à celle politique.

Notre confrère annonce qu'il a chanté les fort ténor à Lyon et à Toulouse. C'est là une erreur.

Des grèves sont signalées sur différents points de la France.

Les journaux graves où l'on a coutume de nier la question sociale, déclarent ne rien comprendre à ces mouvements ouvriers qui sont, pour la plupart, la conséquence d'un abaissement du salaire.

Les journaux graves ne comprennent jamais ; c'est leur spécialité.

Ils voudraient peut-être que ces mineurs réclamassent une augmentation de travail et une diminution de paye.

Contrairement au docteur Tanner, un Allemand vient de parier, lui, de manger pendant quarante jours, à condition qu'on lui laisse neuf heures de sommeil par jour et le choix des aliments. Ce Gargantua moderne est un ouvrier carrier nommé Weltz, âgé de 25 ans. Il a déjà fait, il y a deux ans, un pari de ce genre, mais moins important. En quatorze jours, il a englouti 1.600 kilos de victuailles de toutes sortes arrosées de près de 300 litres de bière blonde ou brune. De nombreux paris sont déjà engagés pour et contre, et il ne reste plus qu'à trouver le local et à fixer la date de l'épreuve, Weltz ayant demandé quelque temps pour s'entraîner.

Dans la promotion de huit agrégés de philosophie qui vient d'avoir lieu cette année, à Paris, après un remarquable concours, nous trouvons avec plaisir deux anciens élèves de notre Faculté des lettres :

M. Belot, de l'École normale supérieure, fils de l'éminent professeur d'histoire, et M. Dequaire, un Lyonnais professeur de philosophie au Lycée de Lons-le-Saunier, ancien élève et ancien maître répétiteur de notre Lycée.

Un commencement d'incendie a éclaté hier matin, vers six heures, dans l'épicerie Richard-Massicot, rue d'Algérie, 13.

Un garçon ayant approché une allumette d'une bonbonne, y a communiqué le feu ; il a été assez grièvement brûlé en portant secours. Le feu a été promptement éteint par les voisins.

Un maréchal des logis au 4^e cuirassiers, nommé Monfil, atteint depuis quelque temps de violents accès de fièvre chaude, s'est suicidé en se déchargeant son revolver dans la tête.

La balle a traversé la cervelle. La mort a été instantanée.

Nous avons reçu du citoyen Thevenin, ébéniste, la somme de 7 fr. 40, produit d'une collecte à la suite de l'enterrement civil du jeune Mazuy.

Cette somme sera versée au Sou des écoles.

Le transport le « Tige » est arrivé à Nouméa avec sa triste cargaison de forçats.

On y remarque Gilles, Abadie, Knobloch, Kirail, Baude, l'empoisonneur de St-Denis, et le curé de Dijon, Guillot, condamné à vingt ans de travaux forcés pour ces attentats dont le célibat des prêtres est cause. Avec ce curé, tout un lot de frères ignorants condamnés pour les mêmes faits.

On sait que le général Farre est en législature à Evian, sur le lac de Genève.

L'honorable général est, paraît-il, victime d'une petite mystification, inoffensive à la vérité, mais qui ne laisse pas de l'agacer.

Un mauvais plaisant ne s'est-il pas avisé de donner cent sous à un gamin qui, moyennant cette modique somme, s'est engagé à suivre le ministre de la guerre à chacune de ses sorties et à... battre du tambour derrière lui.

Vous voyez d'ici l'horripilation de l'honorable général, ennemi acharné de la peau d'âne et promoteur de sa suppression dans l'armée.

Le général Farre n'a plus qu'un moyen pour se débarrasser de cet agaçant persécuteur : c'est de doubler au profit de ce galopin la somme donnée par l'auteur de cette fumisterie.

Au fond, c'est donc une question de... caisse.

La bonne ville de Munich est dans le marasme, la brasserie roeale (*Hofbrauhaus*) la première entre toutes, est presque à sec, après avoir débité, pendant les exercices du tir fédéral allemand, la modeste quantité de cent vingt hectolitres par jour.

Les autres brasseries ayant écoulé dans les mêmes proportions leurs produits, les bons Munichoïses en sont réduits à ne plus savoir comment élancher leur soif.

Et pour qui la connaît, cette soif, le sacrifice est grand !

Nous ne serions pas surpris que S. M. le roi Louis II, en villégiature dans les Alpes, fût immédiatement rappelé dans ses Etats pour remédier à cette calamité.

Les capitaines montés. — Le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante aux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon et aux généraux commandant les corps d'armée, au sujet des capitaines montés :

« Mon cher général, Je vous ai fait connaître, le 22 juillet dernier, les difficultés budgétaires et autres qui ne permettent pas de doter, cette an-

née, d'une monture tous les capitaines d'infanterie.

« Sans attendre qu'il puisse être donné une entière satisfaction à la loi du 8 juillet 1881 (*Journal militaire officiel*, partie réglementaire, n° 31, page 4), j'ai décidé qu'une ration de fourrages, à titre gratuit, sera allouée à tout capitaine des compagnies des corps de troupe d'infanterie qui justifiera de la possession d'un cheval.

« FARRE. »

M. le ministre des finances a fait publier, dans l'*Officiel*, l'avis suivant, concernant les titulaires de traitements de la Légion-d'Honneur et de la médaille militaire :

Aux termes de l'article 13 de la loi de finances du 29 juillet 1881, les traitements de la Légion-d'Honneur et de la médaille militaire sont payables aux époques des 1er décembre et 1er juin de chaque année.

Par exception, les arrérages à payer le 1er décembre 1881 comprendront seulement le montant des cinq premiers mois du 2e semestre 1881 échus à cette époque.

Cette mesure transitoire ne lèse d'ailleurs aucun intérêt, attendu que, si les titulaires de ces traitements ne touchent que cinq sixièmes au lieu d'un semestre entier, ces cinq sixièmes leur sont payés un mois plus tôt, ce qui établit une compensation exacte.

Le payement à Paris des cinq mois échus le 1er décembre 1881 aura lieu à la caisse des dépôts et consignations. Mais les arrérages à échoir le 1er juin 1882 et les arrérages ultérieurs seront payés au Trésor (place du Palais-Royal).

A partir du 1er juin 1882, les arrérages de la Légion-d'Honneur et de la médaille militaire, aussi bien à Paris que dans les départements, seront payés à la même caisse et aux mêmes époques que les pensions civiles et militaires : c'est où résultera cet avantage, pour les membres de la Légion-d'Honneur qui sont en même temps pensionnaires de l'Etat, de ne plus être astreints, comme aujourd'hui, à un double déplacement et aux frais de la double production d'un certificat de vie.

Voici d'après *Lyon-Médical* l'état sanitaire de notre ville pendant la semaine qui vient de s'écouler :

MALADIES RÉGNANTES. — La dothiénentérie est de toutes les maladies infectieuses actuellement en règne la plus fréquente. Il y a eu cette semaine 17 décès typhiques, dont cinq militaires ; nous en comptons 16 pour la semaine correspondante de 1880.

Les cas de scarlatine diminuent, ceux d'érysipèle augmentent.

On nous signale des cas isolés de variole et de diphthérie. Toujours des coqueluches en proportion notable.

Les maladies saisonnières proprement dites sont stationnaires et représentées par des embarras gastriques, des diarrhées, des entérites cholériformes et des dysenteries.

Les maladies aiguës des voies respiratoires existent en petit nombre. Moins d'affections du système nerveux.

Légère diminution dans la mortalité hebdomadaire : 190 décès au lieu de 208, soit

29,1 par an et par 1,000 habitants, au lieu de 31,6.

MORTALITÉ DE LYON (population en 1876 : 342,815 habitants). Pendant la semaine finissant le 20 août 1881, on a constaté 190 décès : Variole, 2 — Rougeole, 0 — Scarlatine, 02 — Erysipèle, 3 — Fièvre typhoïde, 17 — Fièvre auqueuse, 1 — Fièvre catarrhale, 1 — Angine congestive, 1 — Croup, 1 — Affections puerpérales, 1 — Faiblesse congénitale, 4 — Bronchite aiguë, 2 — Pneumonie, 10 — Pleurésie, 1 — Phthisie, 32 — Catarrhe pulmonaire, 5 — Coqueluche, 0 — Maladie de cœur, 13 — Entérite, diarrhée, 21 — Dysenterie, 1 — Cholérine, 8 — Choléra, 0 — Maladie du cerveau, 19 — Maladie de moelle épinière, 1 — Affections chirurgicales, 4 — Affections cancéreuses, 11 — Autres maladies aiguës, 7 — Autres maladies chroniques, 19 — Causes accidentelles, 3 — Naissances, 165 — Morts-nés, 41 — Décès, 190.

TRIBUNE DU TRAVAIL

Charronnage. — La grève continue. Les travaux sont supprimés dans cinq ateliers qui sont : à Monplaisir, aux Brotteaux, à Vaise et à la Croix-Rousse. Les ouvriers qui travaillent dans ces ateliers sont priés, dans leur intérêt, de se joindre à nous.

Les ouvriers charrons sont priés de ne pas venir à Lyon jusqu'à nouvel ordre.

Pour la commission : VAREL. Pour tous les renseignements, bureau rue de la Barre, 16 de 8 à 10 heures du soir.

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imp. H. ALBERT, quai de la Guillotière, 6

GREFFAGE

de la vigne

LANIÈRES ET TUBES EN CAOUTCHOUC

BRONDELLE

87, Rue de la République, 87, Lyon

Ateliers de Construction mécanique

F. LAURENT jeune
à Bourgoin (Isère)

Spécialité pour MOULINS DE COMMERCE

Moutures hongroises et ordinaires

Broyeurs, Désagrégateurs, Convertisseurs à cylindres métal, pour blés. Moulins à cylindres pour remoudre les gruaux

APPAREILS COMPLETS POUR NETTOYAGE, BLUTAGE

ET SASSAGE

Huileies. — Féculeries. — Pressoirs

MACHINES A VAPEUR, ROUES HYDRAULIQUES ET TURBINES PERFECTIONNÉES

GRAVURE SUR BOIS

Pour Clichés, Annonces, Mécaniciens, Arts industrielles, etc.

CAMILLE GEOFFRAY

25, Rue Centrale, 25

ON DEMANDE un ancien militaire de 25 à 35 ans, marié, pour un emploi de garde-champêtre.

S'adresser à la Mairie de Caluire.

Appointements : 1,100 francs et le logement.

BANDAGES Nouveaux.

Breveté S. G. D. G., modèle 1 à pelote mobile et à ressort articulé, ne cassant jamais, donnant soi-même la pression nécessaire, le seul réduisant les hernies les plus fortes (Médaille d'or à Paris), BILHAUT, orthopédiste, ex-contre-maitre de la *Maison Charrière*, fournisseur des hôpitaux. Jambes et Bras artificiels et appareils de tous modèles. Instruments de chirurgie, nouveaux bas à varices et nouvelles

CHARBONS

Mines de la Loire, Montrambert, Malafolie, etc. etc.

VERNAY FILS AINÉ

165, Entrepôt Grande-Rue Saint-Clair, 165

En face la gare

SERVICE SPÉCIAL et à DOMICILE

Adresser la Correspondance, Grande-Rue St-Clair, 60



Dépôt : Pharmacie Noël BOU-CHARDY, à Sainet-Etienne

LE SYNDICAT COMMERCIAL

Fournit tous capitaux aux industriels et commerçants solvables. Petites et grandes sommes. Intérêts ordinaires. Le syndicat fournit aussi aux particuliers et petits propriétaires solvables des petites sommes, jusqu'à 2,000 fr. — Pour renseignements écrire à M. Merlin, rue de Bagneure, 10, Paris.

LE REVEIL LYONNAIS

Journal Quotidien Républicain Radical Indépendant

SOUS LE PATRONAGE DE DÉPUTÉS DE L'EXTRÊME GAUCHE

Directeurs : MM. Tony LOUP et H. ALBERT

Rédacteur en Chef : Georges LETELLIER

Rédacteurs : MM. VERNAY, DUVIVIER, POUCHET, Charles GRAND, J. GUYOT

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

LE REVEIL LYONNAIS PUBLIE

PAS DE CHANCE

HISTOIRE D'UN ENFANT PERDU

Rédaction et Administration : 6, quai de la Guillotière, 6
BUREAUX DE VENTE : 36, RUE THOMASSIN, 36

PRIX CINQ CENTIMES